



# La politique foncière, clef du dynamisme des territoires franc-comtois

Un colloque régional  
le 5 novembre à Besançon

Des outils, des savoirs-faire et des exemples concrets en Franche-Comté



# Lutter contre l'étalement urbain : Pour une gestion raisonnée du foncier

**La DREAL et la Région de Franche-Comté s'associent pour organiser le 5 novembre à la Maison de l'Économie à Besançon un colloque d'envergure sur la politique foncière, clef du dynamisme des territoires.**

“ *Le siècle qui commence va devoir affronter trois problèmes majeurs : l'eau, l'énergie et l'espace.* ”

C'est ainsi que le CESE de Franche-Comté a présenté en 2006 son rapport sur le développement durable.

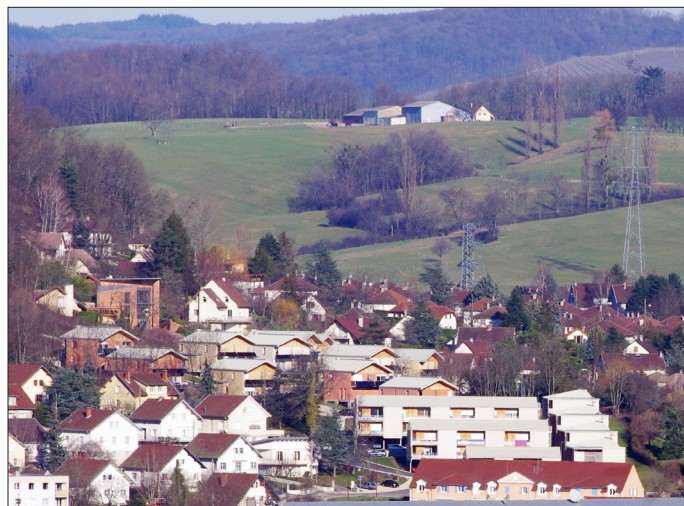
L'espace, dans une région aussi verdoyante et peu dense en habitants au km<sup>2</sup> que la Franche-Comté, représente-t-il vraiment un enjeu majeur ? L'impression d'espace disponible à profusion, ni occupé, ni construit, peut provoquer une gestion et une occupation anarchiques sinon peu économe. En effet, depuis 30 ans en France, 2 millions d'hectares de terres agricoles ont été urbanisées.

Quelques chiffres permettent d'apporter un début de réponse à cette question.

- Tous les 7 ou 8 ans en France, **un département de la taille du Jura disparaît**, artificialisé
- L'**artificialisation du territoire** franc-comtois **progresses plus rapidement que sa population** (4% contre moins de 3%).
- L'étalement de l'urbanisme augmente mais aussi le taux de **vacance des logements en centre ville** (Vesoul, Lons, Dole, Besançon par exemple).

L'étalement urbain a plusieurs visages : habitat individuel en lotissement, habitat groupé, zones commerciales, d'activité, infrastructures ...

Il a aussi plusieurs effets : disparition de surfaces agricoles, imperméabilisation des sols avec augmentation des risques d'inondation et d'érosion, conflits d'usage, fragmentation paysagère, atteinte à la biodiversité et aux milieux naturels, manque de services et d'équipements de proximité...



*Partout, l'étalement urbain gagne du terrain*

En Franche-Comté, les services de l'État (DREAL, DRAAF, DDT) conjuguent leurs efforts pour endiguer cet étalement plus ou moins anarchique.

## **Des lois et des outils nouveaux**

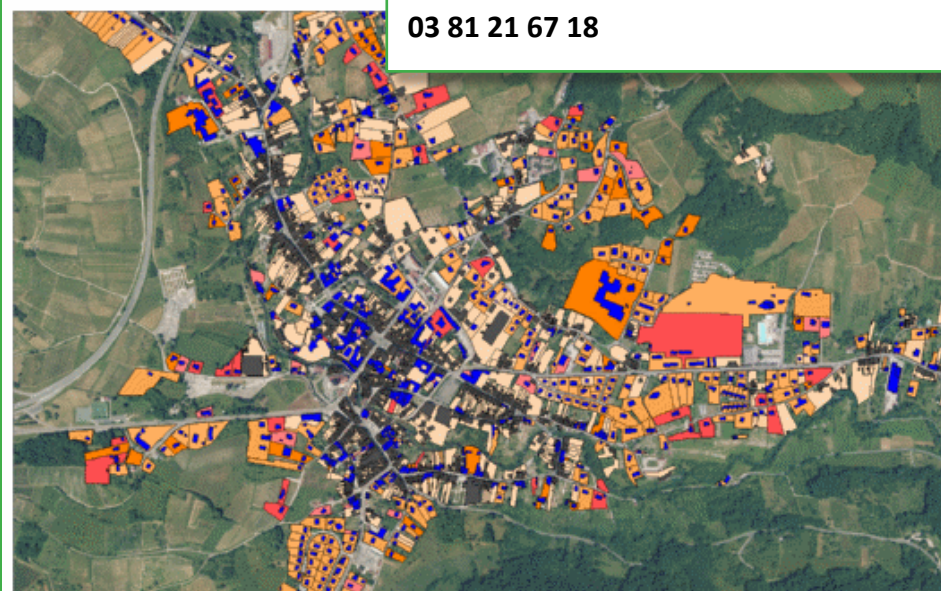
Depuis les années 2000, le cadre législatif s'est petit à petit renforcé (SRU\*, Grenelle I et II, MAP\*, ALUR, loi d'avenir) et commence à produire ses effets. Les SCoT et les PLU permettent d'analyser la consommation de foncier, d'étudier la densification et d'élaborer des stratégies foncières.

Ces documents d'urbanisme permettent de sectoriser et de chiffrer des objectifs intégrant une réflexion à la fois sur le développement urbain, périurbain et agricole.

Les espaces intercommunaux peuvent désormais mettre en place des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN).

\*SRU : Solidarité et renouvellement urbain (loi du 13 décembre 2000)  
MAP : modernisation de l'agriculture et de la pêche (loi du 27 juillet 2010)

Vue aérienne  
de l'évolution  
de l'étalement urbain  
à Arbois  
entre 1950 et  
2010



Désormais, il existe toute une palette de solutions et d'outils permettant de maîtriser cette utilisation dévorante de terres. Notamment par la réutilisation des espaces urbains existants.

Cela permet d'éviter l'étalement tout en réhabilitant des sites déclassés ou des friches industrielles, et en relançant le dynamisme des centres-bourgs.

C'est ce que la DREAL et la Région de Franche-Comté souhaitent mettre en avant lors de ce colloque proposé aux élus locaux qui ont la compétence urbanisme.

La Franche-Comté est une région qui s'ouvre à cette gestion raisonnée et concertée.

En effet, plusieurs élus et techniciens viendront présenter des exemples qui démontrent que lorsque la créativité et l'inventivité croisent la concertation et le bon sens, des perspectives nouvelles apparaissent pour créer des politiques d'urbanisation cohérentes et harmonieuses.

### Des élus locaux qui réinventent leur territoire

Ainsi, il est intéressant de voir comment l'agglomération du Pays de Montbéliard est intervenue, via son agence de développement et d'urbanisme, pour donner une seconde vie à son patrimoine industriel sur les **Rives du Doubs à Valentigney**. Sur ce site du XIX<sup>e</sup> siècle devraient voir le jour un quartier urbain et de l'habitat en aval, et des activités économiques en amont. À **Grandvillars**, c'est le site des anciennes

forges qui va également trouver une nouvelle vie.

Dans un tout autre contexte, à **Lavans-lès-Saint-Claude**, le maire et son équipe aménagent le long d'une travée piétonne entrante qui part du futur éco-quartier, passe à proximité d'un centre commercial, permet d'accéder successivement à une école maternelle et primaire, une maison de retraite et les services de la mairie, non loin d'une chaufferie bois.

À **Noidans-le-Ferroux**, c'est tout le centre du bourg qui fait l'objet d'une réinvention avec comme ligne la concentration de tous les services.

Au conseil municipal de **Montfaucon**, comme pour le **SCoT Nord Doubs**, c'est le maintien d'une agriculture périurbaine qui guide la réflexion des aménagements futurs.

Demain, ces élus seront nombreux à agir ainsi en s'appuyant sur des savoirs-faire, des outils nouveaux et structures naissantes comme l'**Établissement Public Foncier** du Doubs qui sera bientôt **interdépartemental**.

Sa présentation le 5 novembre est très attendue par les élus de même que celle de la société Foncéo, accompagnatrice de collectivités.

Étude et stratégie, anticipation et concertation : c'est le code de conduite d'un urbanisme moderne, durable et garant d'un équilibre harmonieux entre ses différents territoires.

# Le programme du colloque

**10H00** INTRODUCTION par *Mme Marie-Guite Dufay*, présidente de la Région Franche-Comté

**10H10** CONTEXTE, ENJEUX ET AVANCÉES

- **Enjeux nationaux et contexte législatif**  
*Jean-Marie Carteirac*, directeur de la Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement  
*Jean-Luc Linard*, directeur de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- **Enjeux régionaux**  
*Stéphane Faucogney*, membre du Conseil économique, social et environnemental, rapporteur de l'autosaisine « Reconquête de l'espace franc-comtois »
- **Prise en compte des documents généraux**  
*Laurent Moynac*, directeur général adjoint Aménagement durable et Mobilités de la Région Franche-Comté.

**10H50** DÉMARCHES ENTREPRISES DANS LE JURA

*Jacky Roche*, directeur de la direction départementale des territoires  
*Thomas Marcos*, chef de mission dynamique foncière et urbanisme du Département  
*Dominique Chalumeaux*, président de la Chambre d'agriculture

**11H20** LEVIER D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOME EN ESPACE :  
DIAGNOSTIC FONCIER, PLANIFICATION INTERCOMMUNALE ET POLITIQUE FONCIÈRE

- **La stratégie foncière, entre programmation, planification et réalité opérationnelle**  
*Serge Baraniecki*, dirigeant de Foncéo
- **Identification et qualification des potentiels fonciers dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges**  
*Sabine Vautrin*, chargée de mission en urbanisme du Parc
- **Prise en compte de l'enjeu agricole dans le SCoT Nord Doubs**  
*Claude Jeannin*, vice-président du syndicat mixte du SCoT Nord Doubs  
*Pierre Lavergne*, secrétaire général de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
- **Politique foncière de Lavans-lès-Saint-Claude**  
*Philippe Passot*, maire

**14H00** MAÎTRISE DU FONCIER - OUTILS ET EXEMPLES

- **L'Établissement Public Foncier du Doubs et son évolution en EPF interdépartemental**  
*Charles Mougeot*, directeur
- **L'accompagnement de la SAFER auprès des collectivités sur le Pays Chalonnais**  
*Étienne Abline*, directeur départemental de la SAFER Doubs et Territoire de Belfort  
*Julien Burtin*, chargé de mission Territoires et Environnement

**14H40** EXEMPLE DE MAITRISE DU FONCIER EN FRANCHE-COMTÉ

- **La friche industrielle des Rives du Doubs à Valentigney**  
*Charles Démouge*, vice-président du Pays de Montbéliard Agglomération  
*Cathy Kuhn*, urbaniste à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
- **La rénovation du site des forges à Grandvillars**  
*Christian Rayot*, président de la Communauté de communes du Sud-Territoire
- **Valorisation du bourg-centre de Noidans-le-Ferroux**  
*Jean-Louis Bordet*, maire
- **Maintien d'une agriculture périurbaine à Montfaucon**  
*Guy Laithier*, adjoint

**16H00** CONCLUSION par *M. Stéphane Fratacci*, préfet de Région

Maison de l'Économie  
CCI du Doubs  
46, avenue Villarceau  
Besançon